Communiqué de presse
Paris, 5 avril 2023

PETITE ENFANCE | SOLIDARITE

A l'occasion de la Semaine du Don en Nature, l'Agence du Don en Nature inscrit la précarité infantile comme un axe fort de la lutte contre la précarité matérielle

A l'occasion de la Semaine du Don en Nature du 3 au 7 avril 2023, l'Agence du Don en Nature, acteur historique de la lutte contre la précarité matérielle par la collecte et la redistribution de produits neufs non-alimentaires, lance une opération d'envergure nationale visant à lutter contre la précarité infantile.

3 ans après le début de la crise sanitaire, le secteur associatif est sous tension. 42 % des familles accompagnées ont du mal à faire face aux dépenses liées à leurs enfants, 110 000 bébés vivent sous le seuil de pauvreté[1], l'arrivée d'un enfant représente +20% de dépenses pour le ménage[2], 30% d'augmentation potentielle du prix des couches jetables sont attendus courant 2023[3], autant de chiffres qui visent à alerter sur la situation. Les familles en situation de précarité rencontrent des difficultés structurelles à subvenir aux besoins de base de leurs bébés.

L'Agence du Don en Nature se mobilise en inscrivant au rang de ses temps forts une opération en faveur de la Petite Enfance. Son objectif : sécuriser les dons de produits de puériculture en engageant les industriels et distributeurs à travers un *Pacte de solidarité durable en faveur de la petite enfance*, garantissant un engagement à réaliser des dons réguliers pour l'association. Elle peut déjà compter sur le soutien de partenaires de longue date, avec l'objectif d'apporter une aide à 30 000 bébés en 2023.

17 PARTENAIRES MOBILISES

Les entreprises sont une ressource clé pour accompagner la transformation de nos modèles, et ont le pouvoir d'agir en faveur de l'accès à une vie digne pour tous dès le plus jeune âge. L'accès aux produits de puériculture de première nécessité, tels que les couches ou les produits lavants, est l'un des prérequis essentiels pour assurer une bonne santé des enfants.

En 2023, L'Agence du Don en Nature peut compter sur l'engagement des entreprises du secteur de la puériculture. **L'Oréal, Essity, La Boite Rose, Les Laboratoires Gilbert, Naos, Pierre Fabre**, **les Laboratoires Expanscience, Havea Industrie, Danone, Le Comptoir des Lys, Giphar, Saforelle, Dim, Kiabi, Petit Bateau** ont d'ores et déjà fait des dons de leurs produits pour l'opération La **Fondation d'Entreprise Michelin** et **la Fondation Carrefour** ont également apporté une contribution financière pour soutenir la distribution des produits**.**

« En tant qu'acteur responsable et engagé auprès des parents et des enfants de tout âge depuis les débuts de notre Laboratoire, et en tant qu'experts reconnus de la petite enfance, nous soutenons la lutte contre la précarité matérielle et l'aide aux familles en difficulté. Cet engagement solidaire, particulièrement dans ce contexte économique et social difficile, est au cœur des valeurs du Groupe et c'est une grande fierté pour nos collaborateurs qui y contribuent activement » a souligné **Pierre-Eric Dauxerre**, **Directeur Général du groupe Gilbert**.

---

[1] Enquête Fondation Break Poverty, 2022
[2] *Mesurer le coût de l'enfant : deux approches à partir des enquêtes Budget de famille*, DREES, 2015
[3] Hausse des prix : pour le PDG de Système U, « *les politiques n'ont pas mesuré la gravité de la situation* », Le Parisien, 28 février 2023

Une implication des entreprises qui s'avère essentielle comme l'explique **Ghada Ouba, Directrice de l'école Gulliver**, **Association APATE**, partenaire de l'Agence du Don en Nature depuis 2011 **:** *« L'Agence du Don en Nature et ses donateurs sont notre bouée de sauvetage pour assurer une bonne qualité de produits au service des familles et de leurs enfants avec le peu de moyens qui nous sont alloués. J'ai vu défiler dans mon bureau des centaines de familles qui pleuraient d'émotions car ils n'avaient pas le moyen d'acheter les cadeaux qu'on leur offrait.* ».

Pour cette première étape de l'opération, plus de 500 000 produits bébés, d'une valeur de 2,5 millions d'euros seront proposés aux associations partenaires de l'Agence du Don en Nature, afin de permettre un démarrage des distributions de produits dès le mois d'avril

DES ATELIERS POUR AIDER LES FAMILLES

En complément de l'apport des produits, l'Agence du Don en Nature proposera également des ateliers de sensibilisation autour de la petite enfance pour les associations œuvrant auprès de familles en difficulté. Avec le soutien de **Mustela**, des ateliers de massage bébé, sur la parentalité ou encore le post-partum, seront organisés à Paris, Lyon et Toulouse au printemps.

UN ENGAGEMENT HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION AUPRES DE L'ENFANCE

Depuis les débuts de l'association en **2008**, l'Agence du Don en Nature a fait de l'enfance un axe central de ses actions, notamment avec des opérations spéciales reconduites chaque année telles que la ***Rentrée Solidaire*** afin d'apporter des fournitures scolaires et du matériel scolaire pour la rentrée des classes, ou encore ***Noël Solidaire*** pour offrir des jeux et des jouets aux plus démunis.

« *Nous œuvrons* ***depuis notre création pour apporter notre aide à travers le don de produits à destination notamment des enfants*** *: cartables, cahiers, jeux, jouets, etc. Aujourd'hui, un Français sur cinq vit en situation de privation matérielle et les foyers avec des tout-petits sont les plus touchés. Nous avons eu de cesse de le constater au sein de l'Agence du Don en Nature et* ***en 2021 nous menions une première opération à destination des jeunes enfants : Urgence Premiers Pas****.* ***Nous avons décidé pour nos 15 ans d'inscrire la précarité infantile comme un des axes forts de notre lutte contre la précarité matérielle.*** *Alors que ces derniers jours a été annoncée la fin des promotions avantageuses sur les produits d'hygiènes dont les couches, poste de dépenses conséquent pour les parents, plus que jamais cette question de la précarité infantile doit être considérée comme un enjeu majeur de lutte contre la précarité.* » déclare **Romain Canler**, **Directeur Général de l'Agence du Don en Nature.**

Depuis 3 ans, cet engagement s'est enrichi pour répondre plus spécifiquement aux besoins de la petite enfance. En **2021**, le dispositif ***Urgence Premiers Pas,*** soutenu par le Secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet, et en collaboration avec la Fondation Break Poverty, a rassemblé 25 entreprises du secteur et permis à 600 associations partenaires de recevoir **9 millions de produits d'hygiène bébé** (couches, gel lavant, liniment, lait infantile, etc.). La mobilisation s'est poursuivie en 2022 avec la distribution d'1 million de produits pour les 0-3 ans.

Pour toute demande d'interview ou de reportage
Agence ComCorp - adn@comcorp.fr
Léa Goujon – lgoujon@comcorp.fr - 06 61 29 37 60
Ingrid Brégeon-Fall – ibregeonfall@comcorp.fr – 06 33 58 54 94

A propos de l'Agence du Don en Nature

Depuis 2008, l'Agence du Don en Nature lutte contre la précarité matérielle par la collecte et la redistribution de produits neufs non-alimentaires afin de maintenir l'intégration des populations les plus fragiles dans la sphère sociale et professionnelle. L'Agence du Don en Nature assure l'ensemble de la logistique : la collecte des dons s'effectue auprès d'entreprises souhaitant s'inscrire dans une démarche de solidarité et les produits sont ensuite redistribués vers les associations présentes sur tout le territoire, œuvrant en proximité auprès de populations en situation de précarité (épiceries sociales et solidaires, établissements de la protection de l'enfance, centres d'hébergement, accueils de jour, etc.). En 2022, plus de 10 millions de produits (hygiène, puériculture, entretien, vêtements, fournitures, jouets, articles d'équipement de la maison, etc.) ont été recueillis auprès de 250 entreprises partenaires et distribués à plus de 1 600 associations partout en France. https://www.adnfrance.org/